

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 20 février 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 28      Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 14 février 2023 s'est réuni le Lundi 20 février 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUES Fatima, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, ROQUES Loréline,

Pouvoirs : de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de FIGUES Fatima à HOCQUELET Joël, Maire, de ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick.

-----

### B.01

#### Rapport d'Orientations Politiques 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2312-1

La loi oblige la Ville de Marmande à tenir un Débat d'Orientations Budgétaires sur la base d'un Rapport d'Orientations Budgétaires. Ce débat donne lieu à une délibération destinée à prendre acte qu'il a bien eu lieu.

Il s'attache à présenter « les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette » (article L. 2312-1 du CGCT).

Mais, il n'oblige pas à avoir un débat de fond sur les orientations de la politique municipale.

Cependant, nous en avons la volonté.

Ce présent rapport, et en particulier son annexe, a pour objet de permettre ce débat de fond.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

**Approuve** le Rapport sur les Orientations Politiques 2023 de la Mairie de Marmande

Votants : 31 - Abstentions : 06 (CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc)

Exprimés : 25 - Contre : 00 - Pour : 25 -

Dossier adopté à la majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 20 février 2023

La secrétaire de séance  
Séverine CHASTAING

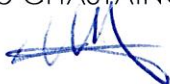


Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 21/02/2023  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 27/02/2023

La Secrétaire de séance  
Séverine CHASTAING



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

